



La Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de Conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sous le n°IF01762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.
Le conseil phytosanitaire des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche-Comté est couvert par le contrat responsabilité civile qui porte le n° 72382940R/0010.

Stratégies fongicides orges d'hiver en Saône-et Loire en 2024

D'après les observations du Bulletin de santé du végétal, les deux maladies principales sont la Rhynchosporiose et l'Helminthosporiose.

La **Rhynchosporiose** est en général rencontrée en début de montaison. Elle se développe à la faveur de conditions météorologiques fraîches et humides. Les associations de cyprodinil et de triazoles sont les plus efficaces contre cette maladie.

L'**Helminthosporiose** est plutôt une maladie de fin de cycle car elle se développe lorsqu'il fait chaud et humide. Les SDHI et les strobilurines sont les matières actives les plus efficaces contre cette maladie, d'autant plus lorsqu'elles sont associées à des triazoles, notamment le prothioconazole. Ces associations sont indispensables car la résistance de l'helminthosporiose aux SDHI et aux strobilurines progresse.

L'**Oïdium** et la **Rouille naïve** sont parfois observés (cas de la rouille en 2007) mais les fongicides contrôlent bien leur développement.

La **Ramulariose** est parfois observée comme en 2023. Le benzovindiflupyr, le méfentrifluconazole et surtout le folpel sont efficaces avant l'apparition des symptômes.

Des **grillures polliniques** peuvent nécroser les feuilles. Les symptômes apparaissent après la floraison, lorsqu'il fait

chaud, sur les parties du feuillage exposées au soleil. Bien qu'il ne s'agisse pas de maladies, ces symptômes peuvent être contrôlés par certaines matières actives.

Dans un programme classique à deux traitements fongicides, le premier appliqué au stade 1 nœud vise essentiellement la Rhynchosporiose, le second placé au stade sortie de la dernière feuille devra être efficace contre l'Helminthosporiose. Il est recommandé de se limiter à une seule strobilurine et une seule SDHI par an, et d'alterner les triazoles de manière à préserver l'efficacité de ces familles sur l'helminthosporiose et aussi sur les autres maladies.

Dans un programme à application unique, le fongicide devra être efficace sur l'ensemble des maladies et être positionné au stade DFP (au plus tard gonflement) pour intervenir en préventif sur les 3 dernières feuilles

Il n'existe pas de techniques alternatives aux traitements, toutefois certaines précautions agronomiques permettent de limiter la nuisibilité des maladies du feuillage et d'alléger les programmes fongicides. Le choix de la variété est déterminant, et dans une moindre mesure la rotation avec plus de 2 ans sans plante hôte, le retard de la date de semis ainsi qu'une densité de semis et une fertilisation azotée ajustée sans excès.

Principaux produits sur orge d'hiver

NOM COMMERCIAL	ZNT	DSR	Toxicité	Mentions de danger					DAR jours	Nb appli*	Dose /Ha	Matières actives
				H351	H360Df	H361d	H362	H373				
AMISTAR	5	5 **							BBCH 59	1	1	Azoxystrobine 250 g/l
AMPLITUDE	5	3							35	1	1,5	Méfentrifluconazole 100 g/l
BALMORA	5	3	CMR			X			BBCH69	1	1	Tébuconazole 250 g/l
BOUNTY	5	5 **	CMR			X			35	1	0,6	Tébuconazole 430 g/l
CARAMBA STAR = JUVENTUS	5	3	CMR			X			35	1	1	Metconazole 90 g/l
COMET 200	20	5 **							35	1	1,1	Pyraclostroline 200 g/l
CURBATUR = JOAO = PECARI 250 EC	5	5 **							35	2	0,8	Prothioconazole 250 g/l
ELATUS ERA	DVP 5	5 *							BBCH59	1	1	Benzovindiflupyr 75 g/l + prothioconazole 150 g/l
FANDANGO S	20	5 **	CMR	X					35	2	1,75	Prothioconazole 100 g/l + Fluoxastroline 50 g/l
INPUT	DVP 5	*	CMR			X		X	42	1	1,25	Prothioconazole 160 g/l + spiroxamine 300 g/l
ISIX	5	3							35	1	1,5	Méfentrifluconazole 95 g/l + Pyraclostroline 100 g/l
KARDIX / YONEERO	DVP 5	5 **							BBCH61	1	1,2	Prothioconazole 150 g/l + fluopyram 65 g/l + bixafen 65 g/l
LIBRAX	5	3	CMR			X	X		35	1	2	Metconazole 45 g/l + fluxapyroxad 62,5 g/l
MADISON = ETIAGE	5	*	CMR				X		35	2	1	Prothioconazole 175 g/l + Trifloxystrobine 88 g/l
MELTOP ONE = GARDIAN	20 à 50	5 **						X	42	2	0,75	Fenpropidine 750 g/l
PRIAXOR EC = OXAR	5	5 **	CMR				X		35	1	1,5	Fluxapyroxad 75 g/l + Pyraclostroline 150 g/l
QUIBILIUM	5 à 20	3							35	1	1,1	Pyraclostroline 200 g/l
SESTO	20	3	CMR						42	2	1,5	Folpel 500 g/l
REVYSTAR XL	5	3	CMR				X		35	1	1,5	Méfentrifluconazole 100 g/l + Fluxapyroxad 50 g/l
TWIST 500 SC	5	*	CMR				X		42	2	0,5	Trifloxystrobine 125 g/l
UNIX MAX = KAYAK	5	5 **							42	2	1,5	Cyprodinil 300 g/l
ZOOM	5	3	CMR				X		35	1	1,5	Méfentrifluconazole 66,7 g/l + Fluxapyroxad 63,3 g/l

CMR= Cancérogène-Mutagène-Reprotoxique * Nb d'applications/an

* : produit CMR 2 sans distance de sécurité riverain (DSR) dans son AMM et sans dossier déposé à l'ANSES au moment de la rédaction : DSR= 10 mt.

** : DSR à 5 m, réductible à 3 m en utilisant des buses anti-dérive, sauf à proximité des lieux accueillant des personnes vulnérables.

Nos propositions de programmes fongicides

	1 Nœud	DFP	DFE	Sortie barbes	Coût (€/ha)	IFT
Forte nuisibilité maladies - Bon potentiel - Variété sensible à moyennement sensible ex :Passerel, Abondance... - Forte pression maladies au printemps	UNIX MAX 0,6 + MELTOP ONE 0,2 (= KAYAK + GARDIAN) <i>Non CMR</i>	LIBRAX 0,6-0,7 + COMET 200 0,3-0,35 ZOOM 0,6 + COMET 200 0,3 PRIAXOR EC 0,5-0,55 + AMPLITUDE 0,5-0,55 KARDIX 0,7-0,8 + TWIST 500 SC 0,15-0,17 KARDIX 0,7 + QUIBILIUM 0,35 <i>Non CMR</i> ELATUS ERA 0,6-0,7 + AMISTAR 0,3-0,35 <i>Non CMR</i> REVYSTAR XL 0,6 + COMET 200 0,3			63 à 83	1,3 à 1,8
	Si conditions favorables à la rhynchosporiose (retenir la dose forte en intervention précoce 1 nœud) : INPUT 0,5-0,6 UNIX MAX 0,6-0,7 + INPUT 0,2-0,23	LIBRAX 0,6-0,7 + COMET 200 0,3-0,35 ZOOM 0,6 + COMET 200 0,3 REVYSTAR XL 0,6 + COMET 200 0,3			65 à 86	1,1 à 1,4
	ou UNIX MAX 0,6 + JUVENTUS 0,6	Si helminthosporiose peu montante : KARDIX 0,8 <i>Non CMR</i>			68 à 74	1,6
	ou KAYAK 0,4 + ETIAGE 0,4	LIBRAX 0,9			76 à 82	1,2
Nuisibilité maladies moyenne - Variété peu/moyennement sensible et pression maladie moyenne à forte - Variété sensible avec pression modérée	UNIX MAX 0,5 + MELTOP ONE 0,17 Ou, si rouille naine mais faible pression rhyncho / helmintho : UNIX MAX 0,5 + BOUNTY 0,3 (ou BALMORA 0,5 : homologué uniquement rouilles)	KARDIX 0,7 <i>Non CMR</i> ELATUS ERA 0,65 <i>Non CMR</i> LIBRAX 0,8 (1)			58 à 61	0,9 à 1,2
	Si conditions plutôt favorables à la rhynchosporiose : UNIX MAX 0,5 + JUVENTUS 0,5	KARDIX 0,7 <i>Non CMR</i> (1)			65	1,3
	Ou INPUT 0,4 UNIX MAX 0,5 + INPUT 0,17 MELTOP ONE 0,35 + PECARI 250 EC 0,35 <i>Non CMR</i>	LIBRAX 0,8 Si helminthosporiose tardive: LIBRAX 0,5 + COMET 200 0,25 REVYSTAR XL 0,5 + COMET 200 0,25 (1)			54 à 66	0,7 à 0,8 0,8 à 0,9
Faible nuisibilité maladies - Variété brassicole et fourragère moyennement / peu sensible et faible pression maladies au printemps - Absence de rhynchosporiose - Faible potentiel - Zone d'élevage	<u>Doses à adapter selon la pression</u> Variétés moyennement tolérantes aux maladies, météo favorable à une montée tardive maladies Triazole + SDHI + Strobilurine	LIBRAX 0,7 + COMET 200 0,35 ZOOM 0,6-0,7 + COMET 200 0,3-0,35 PRIAXOR EC 0,55 + AMPLITUDE 0,55 KARDIX 0,8 + TWIST 500 SC 0,17 KARDIX 0,8 + QUIBILIUM 0,4 <i>Non CMR</i> ELATUS ERA 0,7 + AMISTAR 0,35 <i>Non CMR</i> OXAR 0,6 + CURBATUR 0,3 REVYSTAR XL 0,6-0,7 + COMET 200 0,3-0,35			48 51-60 61 53 50 53 50 52-60	0,7 0,8 0,8 1 1,1 1,1 0,9 0,9
	Variétés tolérantes aux maladies Triazole + SDHI	KARDIX 0,8-0,9 <i>Non CMR</i> LIBRAX 0,9-1 ELATUS ERA 0,7-0,8 <i>Non CMR</i> REVYSTAR XL 0,7-0,75 Ou Triazole + Strob : ISIX 0,6 + CURBATUR 0,3			46-52 45-50 46-53 49-53 53	0,8 0,5 0,8 0,5 0,8
	Variétés tolérantes et faible potentiel, Triazole + Strobilurine	MADISON / DELARO DUO 0,7-0,8 FANDANGO S 1,3-1,4 CURBATUR 0,5-0,55 + COMET 200 0,5-0,55 <i>Non CMR</i>			46-53 45-48 39-43	0,9 0,8 1,2

UNIX MAX = KAYAK MELTOP ONE = GARDIAN YONEROO = KARDIX = VELDIG = KEYNOTE = MACFARE
 REVYSTAR XL = DIADEM.

En présence d'oïdium, choisir une association avec de la fenpropidine (MELTOP ONE, GARDIAN) au premier traitement (T1).

Bien lire les étiquettes avant d'utiliser les produits

Action réalisée dans le cadre du programme régional de recherche & expérimentation en grandes cultures des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche-Comté avec le soutien financier de



Retrouvez la Fiche - Le point sur la réglementation phytosanitaires et le Bulletin de Santé du Végétal sur : <https://bourgognefranche-comte.chambres-agriculture.fr/>

- Avant toute utilisation de produits phytopharmaceutiques, ne pas oublier de bien lire l'étiquette présente sur le produit.

Crédit photographique : Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire

Rédaction : Equipe Grandes Cultures - Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire - 59 rue du 19 mars 1962 - CS 70610 - 71010 MACON
 CEDEX - Tél. 03 85 29 55 00